

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [josee bessette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9e4b9c653b66d72fa1b738d5>

Date d'obtention : 2022-02-11 14:57:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

On doit suivre la trousse texto, afin de bien intervenir auprès des jeunes impliqués dans une situation de sextage. On doit rencontrer les jeunes un à la fois et lorsqu'on doute que le jeune a des photos à caractère sexuel dans son cellulaire, on le confisque et le remet aux policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sens plus outillée face au sextage, la grille me permettra de poser les bonnes questions. La trousse sexto va me permettre de prévenir ce genre de situation, de bien intervenir et de mieux outiller les jeunes face à ce phénomène de plus en plus présent dans nos écoles.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention aux questions posées, afin de ne pas influencer les réponses des jeunes et surtout ne pas fouiller dans le cellulaire des jeunes.